

# *(Inter)subjectivisation et chaînes sémantiques dans les adverbes français en –ment : analyse du passage de l’adverbe intégré à la proposition au marqueur discursif*

EMMA ÁLVAREZ-PRENDES 

Université d’Oviedo, Espagne

[alvareemma@uniovi.es](mailto:alvareemma@uniovi.es)

---

## *Résumé*

Les adverbes français se terminant en *–ment* ont évolué par un double processus de grammaticalisation. Une première grammaticalisation, d’origine romane, a été responsable de l’émergence de tels adverbes, tandis qu’un second processus (appelé (inter)subjectification) a entraîné des changements syntaxiques et sémantiques spécifiques. Selon Traugott, ces changements répondent aux principaux critères établis pour le processus de grammaticalisation (recatégorisation, amélioration de la portée syntaxique, sens plus abstraits, enrichissement pragmatique et unidirectionnalité (Traugott 1995b, 2010; Traugott et Dasher 2002). Afin de prouver cette hypothèse, j’analyse ici une collection de tels adverbes qui ont au moins trois usages différents en français contemporain : *sérieusement*, *honnêtement*, *franchement*, *apparemment*, *carrément*, *décidément*, *étonnamment* et *seulement*. Outre l’analyse synchronique et diachronique de ces adverbes, je rapporte des régularités spécifiques (ou chaînes sémantiques, selon Heine et Kuteva (2002) observées au cours de leur évolution.

**Mot clés::** Adverbes, marqueurs de discours, langue française, grammaticalisation, (inter)subjectivisation

## *Abstract*

French adverbs ending in *–ment* have evolved through a double process of grammaticalization. A first grammaticalization, of Romance origin, was responsible for the emergence of such adverbs, whereas a second process (called (inter)subjectification) involved specific syntactic and semantic changes. According to Traugott, these changes respond to the main criteria

---

Ce travail s’inscrit dans le cadre du projet FFI2013-41427-P financé par le Ministerio de Ciencia español et a également bénéficié d’une allocation de recherche pour jeunes chercheurs ‘José Castillejo’ (2018) attribuée par ce Ministère.

established for the grammaticalization process (recategorialization, syntactic scope enhancement, more abstract meanings, pragmatic enrichment and unidirectionality (Traugott 1995b, 2010; Traugott and Dasher 2002). In order to prove this hypothesis, I analyze a collection of such French adverbs that have at least three different usages in contemporary French: *sérieusement*, *honnêtement*, *franchement*, *apparemment*, *carrément*, *décidément*, *étonnamment* et *seulement*. In addition to this synchronic and diachronic analysis, I also report specific regularities (what Heine and Kuteva (2002) refer to as semantic chains) that have been observed in the course of their evolution.

**Keywords:** Adverbs, discourse markers, French language, grammaticalization, (inter) subjectification

## 1. INTRODUCTION

Après avoir analysé bon nombre d'opérateurs discursifs de la langue française contemporaine (dans Anscombe, Donaire et Haillet 2013, 2018), j'entreprends dans cet article l'étude des concomitances et des divergences existant entre certaines de ces unités sur les plans synchronique et diachronique. Ce qui m'intéresse tout particulièrement sont les différentes voies ou chaînes sémantiques (Heine, Claudi et Hünemeyer 1991, Heine et Kuteva 2002) suivies par ces opérateurs lors du passage de l'adverbe en *-ment* intégré à la proposition<sup>1</sup> à l'adverbe de phrase<sup>2</sup> et, éventuellement, au marqueur discursif<sup>3</sup>, ainsi que leurs processus de subjectivisation (Traugott 1995b, 2010, Traugott et Dasher 2002) et d'intersubjectivisation (Traugott et Dasher 2002, Traugott 2010).

À ce dessein, je présenterai initialement les emplois de huit adverbes en *-ment* étudiés dans des travaux précédents (c-à-d. *honnêtement*, *sérieusement*,

<sup>1</sup>Un adverbe intégré à la proposition doit vérifier ces deux propriétés :

- (i) Impossibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative.
- (ii) Possibilité d'extraction dans *C'est... que* (Molinier et Levrier 2000 : 45–46).

Exemples : Luc attend les résultats *anxieusement*; Paul a répondu *bêtement* à la question de Marie; Max aime *énormément/modérément/exagérément* ce tableau (Molinier et Levrier 2000 : 51).

<sup>2</sup>Les adverbes de phrase sont définis par la conjonction des deux propriétés suivantes :

- (i) Possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative.
- (ii) Impossibilité d'extraction dans *C'est... que* » (Molinier et Levrier 2000 : 44).

Exemples : Hâte-toi; *autrement*, tu seras en retard. Max travaille; *cependant*, il échoue. *Honnêtement/Concrètement/En clair*, c'est un fiasco. *Curieusement*, Max n'est pas venu (Molinier et Levrier 2000 : 49)

<sup>3</sup>Il existe de très nombreuses définitions de ce qu'est un marqueur discursif. Cependant, la plupart d'entre elles s'accordent pour dire que :

- Les marqueurs discursifs sont morphologiquement invariables.
- Ils ne contribuent pas au contenu propositionnel des énoncés.
- Ils jouent un rôle au-delà de la phrase et relèvent de la macro-syntaxe.

Ils sont optionnels sur le plan syntaxique et peuvent occuper différentes positions dans l'énoncé (car ils jouissent en général d'une grande mobilité). (Dostie et Pusch 2007 : 3).

*apparemment, franchement, décidément, carrément, étonnamment et seulement*); j'aborderai ensuite leur évolution diachronique; et j'analyserai enfin leur processus de subjectivisation et d'intersubjectivisation afin d'y dégager des régularités. Mon objectif principal est de mieux comprendre les voies par lesquelles ces processus ont été accomplis, spécialement lors du passage de l'adverbe intégré à la proposition, et à sens objectif, au marqueur discursif situé en dehors du cadre propositionnel et à sens (inter)subjectif.

L'intérêt de cette étude réside principalement dans la comparaison d'un nombre assez important d'opérateurs et dans le repérage des chaînes sémantiques suivies par ces adverbes au cours de leur évolution diachronique. En effet, jusqu'à présent les études de ce genre ont examiné un nombre plus restreint d'unités. Le fait de proposer dans cet article une analyse approfondie en synchronie et en diachronie de huit opérateurs permet d'élargir la perspective et de commencer à identifier certaines régularités dans leur évolution historique. Il serait assurément intéressant de compléter cette étude en ajoutant de nouveaux opérateurs de la langue française à l'avenir, mais je souhaite offrir ici une première analyse et montrer quelques-unes des voies préférentielles empruntées par ces adverbes.

Pour mener à bout ce travail j'ai sélectionné huit adverbes en *-ment* connaissant au moins trois emplois en français contemporain. Ces huit adverbes ont déjà fait l'objet d'analyses individuelles de la part des membres du groupe de recherche OPÉRAS (Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire, Adelaida Hermoso Mellado-Damas, Laurence Rouanne, et Emma Álvarez-Prendes). En effet, l'équipe de recherche franco-espagnole OPÉRAS s'est donné comme objectif d'offrir une analyse sémantico-pragmatique des « opérateurs discursifs » de la langue française. L'étiquette *d'opérateur discursif* fait référence à la fonction commune à toutes les unités évaluées : celle d'« instruire des opérations sémantico-pragmatiques ayant pour but la construction du sens de l'énoncé et guidant son interprétation » (Donaire 2013a: 3). Parmi les opérateurs discursifs examinés par le groupe OPÉRAS, on trouve des unités linguistiques comme *à peine, autant dire (que), ben voyons, comment dirais-je, comme quoi, comme si, en revanche, entre nous, et pour cause, finalement, genre, heureusement, ...* ainsi que les huit adverbes ci-dessus mentionnés. L'équipe OPÉRAS a appliqué dans ses travaux une méthodologie contrastée : nous avons pris comme observables les unités lexicales pour arriver à déterminer par le biais de propriétés linguistiques (morphologiques, syntaxiques, sémantico-pragmatiques, prosodiques, etc.) les entités sémantiques correspondantes (Donaire 2013a: 5–6).

Dans cet article je me propose de :

- identifier les différents emplois de chaque adverbe selon la classification suggérée par Molinier et Levrier (2000) et à l'aide des critères linguistiques établis notamment par Schlyter (1977) et Molinier et Levrier (2000).
- montrer leur évolution diachronique (à partir des données fournies par la base *Frantext*).
- dégager les concomitances et les divergences existant entre ces emplois et leurs évolutions.
- aborder les processus de subjectivisation et d'intersubjectivisation opérés dans ces adverbes, ainsi que les principaux mécanismes linguistiques mis en œuvre.

## 2. PRÉSENTATION DE HUIT ADVERBES EN -MENT ET DE LEURS EMPLOIS

J'énumérerai à présent les différents emplois des huit adverbes<sup>4</sup> et quelques-unes de leurs caractéristiques les plus saillantes.

### ■ SÉRIEUSEMENT<sup>5</sup>

L'adverbe *sérieusement* a trois emplois en français contemporain :

1. Un adverbe de manière orienté vers le sujet, caractérisant de *sérieuse* la réalisation de l'action assertée par le verbe de l'énoncé.

(1) Marc, qui n'était pas de mauvaise foi, réfléchit sérieusement à cette phrase.

Fred Vargas, *Debout les morts*.

Dans cet emploi, l'adverbe remplit les deux caractéristiques proposées par Molinier et Levrier (2000) pour identifier les adverbes intégrés à la proposition : il peut être extrait dans une phrase clivée (*C'est sérieusement que Marc réfléchit à cette phrase*) et ne peut être détaché en tête de phrase négative<sup>6</sup>. Dans cet usage, *sérieusement* modifie le verbe de l'énoncé, d'où le fait qu'il puisse être paraphrasé par *de (d'une) manière / façon + Adj (Marc réfléchit de façon sérieuse)*.

2. Un adverbe de manière quantifieur intensif, qui indique un degré bien plus élevé que la moyenne<sup>7</sup> du contenu de l'adjectif ou du verbe sur lequel il porte.

(2) Oui. La voiture rouge avait changé de place. Alexandra a dû rétracter sa première déclaration, elle s'est fait sérieusement engueuler et a avoué s'être absentée de onze heures un quart à trois heures du matin.

Fred Vargas, *Debout les morts*

Dans cet emploi, nous sommes face à un adverbe intégré à la proposition dont la caractéristique principale est de se trouver le plus souvent antéposé au verbe ou à l'adjectif qu'il accompagne. De ce fait, il peut être considéré comme un équivalent, plus nuancé, d'autres adverbes intensifs comme *très*, *beaucoup*, etc. (Schlyter 1977). Il admet, en outre, la paraphrase *Le N est Adj (L'engueulade a été sérieuse)*.

<sup>4</sup>Je reprends ici de façon succincte les résultats d'études détaillées sur les huit adverbes sélectionnés par le groupe OPÉRAS, qui suit la ligne d'autres études comme celle de Anscombe et Ducrot (1976), qui ont montré qu'une seule entité lexicale peut en réalité cacher deux emplois différents. La distinction de différents emplois chez une même unité doit toujours être justifiée par des propriétés linguistiques (morphologiques, syntaxiques, sémantiques, prosodiques, etc.) spécifiques à chacun de ces emplois.

<sup>5</sup>Pour une étude détaillée des emplois et propriétés de *sérieusement*, voir Álvarez-PrenDES (2016, 2018b, 2018c).

<sup>6</sup>Un exemple de l'impossibilité du détachement de *sérieusement* en tête de phrase est : # « *Sérieusement*, Marc ne réfléchit pas à cette phrase ». Si l'adverbe est en position détachée, nous aurions tendance à l'interpréter comme un adverbe de phrase, et non comme un adverbe de manière intégré à la proposition.

<sup>7</sup>Le concept de « moyenne » doit être compris dans cet article toujours par rapport au locuteur : la moyenne sera un point subjectivement considéré comme tel par le locuteur, et ce indépendamment de tout calcul ou considération « mathématique ».

Il faut noter que la place de l'adverbe dans l'énoncé reste un élément clé pour décider de son rôle : postposé, on aura tendance à en faire une lecture en tant qu'adverbe de manière orienté vers le sujet; antéposé, je pencherai pour l'interprétation en tant qu'adverbe de manière quantifieur intensif. Comparons les exemples suivants : *Il l'a devancé sérieusement dans la course* vs. *Il l'a sérieusement devancé dans la course*. Nous aurons tendance à interpréter le premier comme *Il l'a devancé dans la course sans rire, sans se moquer de lui*, tandis que nous interpréterons le deuxième comme *Il l'a beaucoup devancé dans la course*.

3. Un adverbe disjonctif de style (et plus concrètement, un adverbe d'énonciation), qui montre l'attitude sérieuse du locuteur vis-à-vis de son propre dire.

(3) En Jamaïque, 'tu ne peux rien acheter avec 1 dollar, sérieusement', s'exclame sur Twitter  
 Laura Edwards. Le Monde, 19/10/2013

Cette fois-ci nous nous trouvons face à un adverbe de phrase qui remplit les deux conditions suggérées par Molinier (1990 : 28) pour ce type d'adverbes : il peut figurer en position détachée en tête de phrase négative (*Sérieusement, tu ne peux rien acheter en Jamaïque avec 1 dollar*) et ne peut être extrait dans une clivée. Ces deux conditions viennent confirmer que l'adverbe opère en dehors du cadre propositionnel et qu'il est indépendant du contenu de la proposition.

#### ■ HONNÊTEMENT<sup>8</sup>

L'adverbe *honnêtement* connaît de nos jours un fonctionnement très proche de celui de *sérieusement* :

1. Un adverbe de manière orienté vers le sujet, qui caractérise comme honnête la réalisation du procès asserté par le verbe de l'énoncé.

(4) Personne ne croira que je l'ai gagnée honnêtement.  
Éric-Emmanuel Schmitt, *La secte des égoïstes*

2. Un adverbe de manière quantifieur intensif, qui indique un degré moyen ou un peu plus élevé que la moyenne du contenu de l'adjectif ou du verbe qu'il accompagne.

(5) Ce portable n'est certes pas minuscule mais reste honnêtement petit !  
(<[www.ciao.fr/Nokia\\_3410\\_\\_Avis\\_465494](http://www.ciao.fr/Nokia_3410__Avis_465494)>).

3. Un adverbe disjonctif de style (ou adverbe d'énonciation), qui montre l'attitude honnête du locuteur vis-à-vis de son propre dire.

(6) Honnêtement, le quartier est bien. Ça n'est pas ce que j'aurais choisi, mais c'est bien.

#### FRANCHEMENT<sup>9</sup>

L'adverbe *franchement* possède en français contemporain trois usages différents, qui coïncident avec ceux de *sérieusement* et de *honnêtement* vus *supra* :

<sup>8</sup>Pour une étude complète des emplois et propriétés de *honnêtement*, voir Álvarez-Prendes (2018a, 2019).

<sup>9</sup>Pour une étude complète des emplois de *franchement*, voir Hermoso (2011). Les exemples de *franchement* de cet article ont tous été repris de l'étude de Hermoso.

1. Un adverbe de manière orienté vers le sujet, ayant le sens de « d'une manière franche » ou bien « sans équivoque, nettement ».

(7) Il m'a parlé franchement.

2. Un adverbe de manière quantifieur intensif, qui indique un degré nettement plus élevé que la moyenne du contenu de l'adjectif ou du verbe qu'il modifie.

(8) L'inverse me paraissait franchement douteux.

Dans cet emploi, *franchement* reste un adverbe intégré à la proposition mais il « amplifie le degré de la notion exprimée soit par le verbe, soit par l'adjectif et, comme tel, il peut accompagner n'importe quel élément, avec la seule condition que celui-ci présente un caractère graduel » (Hermoso 2012 : 76). Dans cet usage *franchement* peut être paraphrasé par *très* ou par *tout à fait*.

3. Un adverbe disjonctif de style (ou adverbe d'énonciation), qui montre l'attitude franche du locuteur vis-à-vis de son propre dire.

(9) « Franchement, je n'ai pas de pitié pour eux ».

Lorsqu'il fonctionne comme adverbe d'énonciation, *franchement* porte sur un verbe de type *dire* et se rapporte au sujet de l'énonciation « je ».

#### ■ CARRÉMENT<sup>10</sup>

L'adverbe *carrément* présente en français contemporain quatre fonctionnements :

1. Un adverbe de manière verbale signifiant « à la façon d'un carré », « de manière carrée » (voir 10) ou bien « résolument, nettement, catégoriquement » (voir (11)).

(10) Si je sais m'y prendre, je pourrai couper bien carrément un compartiment de la planche de chêne qui formera l'abat-jour.

(11) Tout au long de nos discussions, qui se sont échelonnées sur plusieurs semaines, et sans me le dire carrément, il avait décidé que, s'il se présentait, ce serait dans Mercier.

L'emploi de cet adverbe dans le sens de « de manière carrée » est aujourd'hui presque disparu, sauf dans des jargons techniques (par exemple, accompagnant les verbes *couper* ou *trancher*); le deuxième sens, en (11), reste atypique de nos jours, mais possible.

2. Un adverbe de manière quantifieur intensif, qui indique un degré beaucoup plus élevé que la moyenne du contenu de l'adjectif ou du verbe sur lequel il porte.

(12) Voilà, je vous explique : je suis carrément nulle en maths.

Dans cet emploi *carrément* est la marque d'une intensité élevée, paraphrasable par *complètement*; mais à la différence de *complètement*, il apparaît dans une structure de renchérissement, car il « est construit dans le cotexte gauche une sorte

<sup>10</sup>Pour une étude détaillée des emplois et propriétés de *carrément*, voir Rouanne (2013). Les exemples de *carrément* de cet article ont tous été repris de l'étude citée.

d'échelle de représentation dont *carrément* s'avère l'étape ultime » (Rouanne, 2013 : 165).

3. Un adverbe disjonctif de style (ou adverbe d'énonciation), qui montre l'attitude du locuteur vis-à-vis de son propre dire.

(13) «... peut-être qu'il se hisse à la tête d'un parti politique - un parti modéré, un parti de droite, évidemment : le parti socialiste, par exemple. Ou alors, carrément, qu'il gagne le Tour de France »<sup>11</sup>.

En tant qu'adverbe d'énonciation, *carrément* partage les caractéristiques principales de ce type d'adverbes mais, à la différence d'autres adverbes d'énonciation, il admet beaucoup plus facilement la position médiane – ou insérée – que la position en tête de phrase (attestée dans un registre oral ou familier, même si sa recevabilité en français contemporain peut poser des doutes (Rouanne 2013) :

(14) J'étais consciente que 'songer' signifie 'penser', mais [...] je soupçonnais que cette expression avait une autre nuance. Carrément, je me suis trompée !

4. Un emploi absolu :

(15) C'était le batteur des Damned ! La foule n'en croyait pas ses yeux. Comme ça ! Carrément ! Les temps changeaient pour de bon !

L'adverbe *carrément* affiche de nos jours un quatrième fonctionnement : un emploi en position absolue. En effet, il peut constituer à lui seul la réponse à une demande d'information ou bien une réplique; c'est un usage assez fréquent dans des contextes oraux et exclamatifs.

#### ■ ÉTONNAMMENT

L'adverbe *étonnamment* déploie en français contemporain les trois valeurs suivantes :

1. Un adverbe de manière verbale, équivalant à « de manière étonnante » :

(16) Deux idiomes peuvent différer à tous les degrés : se ressembler étonnamment, comme le zend et le sanscrit, ou paraître entièrement dissemblables, comme le sanscrit et l'irlandais  
Ferdinand de Saussure, [1916].

2. Un adverbe de manière quantifieur intensif, qui indique un degré au-delà de la norme vis-à-vis du contenu de l'adjectif ou du verbe qu'il modifie.

(17) Le vent souffle étonnamment fort, mercredi 5 juin, dans les montagnes de la sierra de Guadarrama

<[https://www.francetvinfo.fr/monde/espagne/on-vient-pour-le-lieu-pas-pour-franco-el-valle-de-los-caidos-un-site-touristique-presque-comme-les-autres\\_3477941.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/espagne/on-vient-pour-le-lieu-pas-pour-franco-el-valle-de-los-caidos-un-site-touristique-presque-comme-les-autres_3477941.html)>

Dans cet emploi en tant qu'adverbe intégré à la proposition portant toujours sur un adjectif ou un verbe, *étonnamment* manifeste un haut degré, quelque peu nuancé,

<sup>11</sup>L'un des problèmes que soulève la description de *carrément* est qu'il ne se laisse pas facilement paraphraser et qu'aucune commutation n'est réellement satisfaisante. C'est bien le cas dans cet exemple.

et peut de ce fait être commuté avec *très*. Lorsqu'il fonctionne comme adverbe de manière quantifieur intensif, *étonnamment* a tendance à sélectionner des prédicats dynamiques ne dénotant pas d'état ainsi que des adjectifs subjectifs.

3. Un adverbe disjonctif d'attitude (et plus précisément, un adverbe évaluatif), qui véhicule l'évaluation subjective du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé.

(18) Notre père paraissait soucieux, annonça enfin que le plus sympathique de tous les mandataires des Halles venait de décéder. Immédiat, un sourire retroussa nos lèvres. Notre père le fixait. Étonnamment, maman aussi souriait, luttait en vain pour le cacher.

Boris Schreiber, Un silence d'environ une demi-heure

Dans ce troisième emploi, *étonnamment* répond aux caractéristiques des adverbes de phrase et est paraphrasable par *Que P est Adj : Que P est étonnant*, où *P* reprend le contenu de la proposition.

#### ■ APPAREMMENT<sup>12</sup>

D'après Anscombe et al. (2009), *apparemment* peut afficher trois emplois en français contemporain :

1. Un adverbe de manière verbale, avec le sens de « de manière apparente » :

(19) Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots.

Celui-ci est un emploi qui reste très rare de nos jours sauf dans des contextes négatifs, ce qui fait d'*apparemment* dans cet usage un adverbe à polarité négative (voir Anscombe et al. 2009 : 43) : « certaines entités lexicales appartenant à diverses catégories linguistiques possèdent la particularité de n'apparaître que dans certains contextes, dits contextes négatifs » (par exemple, négation syntaxique, interrogation *oui/non*, structure *si... alors*, tournure *trop... pour*, etc.).

2. Un adverbe intégré à la proposition signifiant « en apparence Adj, mais en réalité non-Adj ».

(20) « Certains insectes apparemment inoffensifs peuvent entraîner des infections graves ».

Cet usage – très commun en français contemporain – est celui d'un adverbe intégré à la proposition et à caractère polyphonique, car il reprend la voix d'autres locuteurs qui ont affirmé préalablement le contenu de l'adjectif qu'il accompagne. Dans cet emploi, *apparemment* est paraphrasable par « en apparence seulement », et sa suppression est difficile ou bien change radicalement le sens de l'énoncé.

3. Un adverbe disjonctif d'attitude (ou adverbe modal), qui a une valeur d'atténuation du locuteur vis-à-vis de son propre dit :

(21) Apparemment, Air France est en grève.

<sup>12</sup>Pour une étude complète des emplois et propriétés d'*apparemment*, voir Anscombe et al. (2009) et Anscombe (2013). Les exemples d'*apparemment* de cet article ont tous été repris de la première étude citée.



Le locuteur prend distance eu égard à ce qui est affirmé dans la proposition : il ne prend pas en charge ce qui est affirmé en *P*.

### ■ DÉCIDÉMENT<sup>13</sup>

Cet adverbe peut connaître trois emplois différents :

1. Un adverbe de manière verbale, avec le sens de « d'une manière décidée » :

(22) [...] la fameuse gravure, si chère aux cœurs féminins, Enfin, seuls ! dans laquelle on ne s'arrête pas d'admirer un monsieur riche qui serre, décidément, dans ses bras, sous l'œil de Dieu, sa frémissante épousée...

Cet usage est presque obsolète en français contemporain et a quasiment disparu.

2. Un adverbe disjonctif de style (ou adverbe d'énonciation), qui montre l'attitude du locuteur à propos de son propre dire :

(23) Ces endroits, où l'on vous enfermaient sans que vous sachiez très bien si vous en sortiriez un jour, portaient décidément de drôles de noms.

Lorsqu'il fonctionne comme adverbe d'énonciation, « le locuteur présente la répétition de faits [...] comme contraire à une attente, à un espoir. En outre, l'énonciation de *décidément* attribue cette répétition à une force des choses indépendante du locuteur. Il pourrait s'agir d'une causalité indéterminée pouvant s'apparenter au destin » (Gómez Jordana 2010 : 72).

3. Un emploi absolu, ayant une valeur proche de l'interjection :

(24) – Le lave-vaisselle est à nouveau en panne.  
– Décidément !

Ducrot et al. 1980 : 132.

Quand il apparaît en position absolue, *décidément* répond également à la description proposée pour l'adverbe d'énonciation : il qualifie une répétition de faits contraire à une attente et qui est indépendante de la volonté du locuteur. C'est un emploi propre à la langue orale et difficile à trouver dans des textes littéraires.

### ■ SEULEMENT<sup>14</sup>

L'adverbe *seulement* affiche trois fonctionnements en français contemporain :

1. Un adverbe intégré à la proposition focalisateur, dans le sens de « uniquement » :

(25) Réponds seulement aux questions qu'on te pose.

Lorsqu'il fonctionne comme adverbe de constituant, *seulement* pose une restriction concernant un présupposé explicite dans un segment de l'énoncé. Comme la plupart des adverbes focalisateurs, il ne peut figurer en position détachée en tête de phrase négative, ne peut être extrait par *C'est... que* et est attaché à un syntagme nominal (et non à un verbe).

<sup>13</sup>Pour une étude plus en détail des emplois et propriétés de *décidément*, voir Hermoso (2011). Les exemples de *décidément* ont tous été repris de cette étude.

<sup>14</sup>Pour une étude complète des emplois et des propriétés de *seulement*, voir Donaire (2013b).

## 2. Un adverbe de phrase conjonctif (et plus spécifiquement, restrictif) :

(26) Il était absolument impossible que ce type, surtout préoccupé de ses prouesses physiques, ait pu adresser des messages aussi complexes au Crieur. Danglard se demandait anxieusement si Adamsberg y avait seulement songé avant de se lancer tête baissée dans cette invraisemblable arrestation. Fred Vargas, *Debout les morts*

Dans cet usage, *seulement* a besoin d'un cotexte gauche et vient limiter, d'un point de vue sémantico-pragmatique, les possibilités d'enchaînement de l'énoncé, car le segment dans lequel il s'insère fait obstacle à la conclusion que l'on peut tirer de l'autre segment de l'énoncé. Dans cet emploi *seulement* peut commuter avec *au moins*.

## 3. Adverbe de phrase conjonctif (ou concessif)

(27) Il s'allongea sur son lit, tenta de lire quelques pages. Puis il éteignit la lumière. Seulement voilà : il n'arrivait pas à dormir.

*Seulement* exige ici un cotexte gauche auquel il réfère et introduit une conclusion contraire à une conclusion précédente dérivée d'un autre segment de l'énoncé dont il vise à limiter la portée. Dans cet emploi *seulement* apparaît surtout en position initiale et peut commuter avec *cependant* ou *toutefois*.

### 3. ANALYSE LINGUISTIQUE

Une fois présentés les différents emplois des huit adverbes, je proposerai une double analyse linguistique (synchronique et diachronique) de leur fonctionnement.

#### 3.1. Analyse synchronique

Dans un souci de clarté, j'ai résumé le fonctionnement de ces adverbes dans le [Tableau 1](#) :

Au vu de ce tableau, nous pouvons constater que le premier emploi de ces adverbes est dans presque tous les cas celui d'un adverbe intégré à la proposition, et plus précisément, un adverbe de manière portant sur le verbe de l'énoncé. Il n'y a qu'un adverbe qui représente une exception à cette caractéristique (*seulement*, adverbe intégré à la proposition focalisateur)<sup>15</sup>.

Le deuxième emploi de ces adverbes est, en revanche, beaucoup plus varié. Nous observons qu'il y a une majorité d'adverbes qui continue à afficher des emplois intégrés à la proposition, mais les emplois exophrastiques (Guimier 1996) commencent à émerger. Il existe une tendance parmi les adverbes analysés à évoluer à partir de l'adverbe de manière vers l'adverbe quantifieur intensif (ou de degré)

<sup>15</sup>Même s'il fait – et fera – figure d'exception, j'ai décidé de garder l'adverbe *seulement* parmi les opérateurs examinés dans cet article puisque mon objectif principal est d'analyser les concomitances et les divergences existant entre les adverbes en *-ment* connaissant au moins trois emplois différents en français contemporain. j'ai ainsi sélectionné, parmi les opérateurs discursifs abordés par les membres du groupe OPÉRAS, tous ceux qui remplissent cette contrainte (y compris donc l'adverbe *seulement*).

ADVERBE	Emploi 1	Emploi 2	Emploi 3	Emploi 4
1. <i>sérieusement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation)	
2. <i>honnêtement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation)	
3. <i>franchement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation)	
4. <i>carrément</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation)	Emploi absolu
5. <i>étonnamment</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b>	Adv de phrase ( <b>disjonctif d'attitude</b> : évaluatif)	
6. <i>apparemment</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv intégré à la proposition : polyphonique	Adv de phrase ( <b>disjonctif d'attitude</b> : modal)	
7. <i>décidément</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation)	Emploi absolu (proche de l' <b>interjection</b> )	
8. <i>seulement</i>	Adv intégré à la proposition : <b>Focalisateur</b>	Adv de phrase : <b>conjonctif</b> (restrictif)	Adv de phrase : <b>conjonctif</b> (concessif)	

**Tableau 1:** Analyse synchronique des adverbes en *-ment*

(i.e. *carrément*, *franchement*, *sérieusement*, *honnêtement*, *étonnamment*); dans ce cas, nous remarquons un glissement de la valeur qualitative de l'adverbe vers une valeur intensificatrice. À leur tour, d'autres adverbes commencent à fonctionner comme des adverbes de phrase (i.e., *décidément* en tant qu'adverbe d'énonciation, *seulement* comme adverbe conjonctif).

Le troisième fonctionnement de ces huit adverbes revêt aussi des formes très variées, mais cette fois-ci nous sommes dans presque tous les cas face à des emplois exophrastiques (c'est-à-dire des adverbes de phrase). Seulement l'adverbe *décidément* connaît une valeur différente : un emploi absolu, proche de l'interjection. En ce qui concerne les sept autres adverbes aux emplois exophrastiques, nous y trouvons des disjonctifs de style (notamment des adverbes d'énonciation : *carrément*, *franchement*, *sérieusement*, *honnêtement*), des disjonctifs d'attitude (modaux : *apparemment*, et évaluatifs : *étonnamment*), et même des conjonctifs (*seulement*).

L'adverbe *carrément* est le seul de tous les adverbes examinés qui affiche un quatrième emploi en français contemporain : une valeur proche de l'interjection, située donc en dehors de la catégorie adverbiale proprement dite. Pour Ducrot, l'interjection se reconnaît à deux propriétés complémentaires : une propriété négative, à savoir qu'elle ne se présente pas comme destinée à fournir une information, et une propriété positive, qu'elle se présente comme arraché au locuteur par la situation, comme une espèce de cri (Ducrot et al. 1980 : 133).

### 3.2. Analyse diachronique

À l'aide des données fournies par la base *Frantext*, j'ai pu établir l'évolution diachronique des huit adverbes.

La première attestation de l'adverbe *sérieusement* date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle; dans ces occurrences il remplit les conditions d'un adverbe de manière orienté vers le sujet (*Je le hay et fuy, de ce qu'il n'est pas assez jeu, et qu'il nous esbat trop serieusement, ayant honte d'y fournir l'attention qui suffiroit à quelque bonne chose.* Michel de Montaigne. *Essais*, 1592). À partir de cette date les occurrences de cet adverbe commencent à foisonner (j'en ai identifié 82 en français préclassique). Vient ensuite l'usage comme adverbe de manière quantifieur intensif, attesté pour la première fois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (*Cette volupté, pour estre plus gaillarde, nerveuse, robuste, virile, n'en est que plus serieusement voluptueuse.* Michel de Montaigne. *Essais*, 1592), même si les emplois de ce genre se font plutôt rares jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dernier emploi à apparaître est celui de l'adverbe d'énonciation, datant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (*C'est le plus beau que j'aie jamais vu; on l'a admiré ici. Si vous l'approuvez, et qu'il ne vous tienne point au cou, il sera suivi de quelques autres, car pour moi, je ne suis point libérale à demi. Sérieusement, rien n'est plus beau.* Madame de Sévigné. *Correspondance (1646–1675)*, 1675); à partir de ce siècle, il n'est pas difficile de trouver des occurrences de ce type dans la base *Frantext*, bien qu'il reste moins fréquent<sup>16</sup> en français contemporain que le premier emploi<sup>17</sup>.

Quant à *honnêtement*, l'adverbe est déjà présent dans les textes français depuis le XII<sup>e</sup> siècle avec la graphie « (h)onestement » (*Aristotes d'Ataines l'aprit onestement. Roman d'Alexandre*, 1150). En ancien et en moyen français cet adverbe connaît une seule acception : « d'une manière honnête » (c'est-à-dire, un adverbe de manière), mais peut se montrer sous différentes graphies : *(h)onestement*, *honnestement*, *honnêtement* (cette dernière demeurera la seule existante à partir du XVII<sup>e</sup> siècle). La première édition du *Dictionnaire de l'Académie Française* (1694) fournit une deuxième acception de cet adverbe (celle de l'adverbe de manière quantifieur intensif) : « Il signifie quelquefois suffisamment, passablement (*Il en a honnestement*

<sup>16</sup>Une analyse quantitative nous a permis d'établir les fréquences suivantes pour *sérieusement* en français contemporain : sur 200 occurrences analysées, 103 correspondent au premier emploi (adverbe de manière), 43 au deuxième emploi (quantifieur intensif) et 54 au troisième emploi (adverbe d'énonciation).

<sup>17</sup>Pour une étude de la présentation historique de *sérieusement*, *honnêtement* et *seulement* dans les dictionnaires de la langue française, voir Bango (2018).

*mangé. Dictionnaire de l'Académie Française*. [1694]); emploi qui restera plutôt marginal tout au long de l'histoire de la langue française<sup>18</sup>. Enfin, la valeur de *honnêtement* comme adverbe d'énonciation commence à émerger au XIX<sup>e</sup> siècle (*Cette gamine semblait trouver ça tellement simple et nécessaire, qu'il n'y avait vraiment pas de quoi rire, honnêtement. Zola, La Terre, 1887*) et connaîtra un essor important à partir de cette date.

L'emploi de *franchement* comme adverbe de manière a été déjà vérifié au XII<sup>e</sup> siècle sous la graphie *franchemant* (*Et cil li respont franchemant. Christian de Troyes, Érec, 1170*). Il faudra attendre quatre siècles (XVI<sup>e</sup>) pour que cet adverbe affiche un emploi antéposé à valeur intensive (*Puis qu'aujourd'hui pour me donner confort, De ses cheveus ma Maïstresse me donne, D'avoir receu, mon cueur, je te pardonne, Mes ennemis au dedans de mon fort. Non pas cheveus, mais un lien bien fort, Qu'Amour me lasse, & que le ciel m'ordonne, Où franchement captif je m'abandonne, Serf volontaire, en volontaire effort. Pierre de Ronsard, Les Amours, 1553*); et encore deux siècles (XVIII<sup>e</sup>) pour qu'il apparaisse comme adverbe de phrase – et plus spécifiquement, comme adverbe d'énonciation – en position initiale détachée (*Dieu sait, sans reproche, combien de fois je lui ai sacrifié ma volonté, qui n'avait pourtant point d'autre défaut que de n'être pas la sienne; et franchement, je commence à me lasser de cette sujétion que je ne lui dois point. Pierre de Marivaux, Le Paysan parvenu, 1734*)<sup>19</sup>.

En ce qui concerne *carrément*, il apparaît pour la première fois au XIV<sup>e</sup> siècle – sous la forme *quarreement* ou bien *quarrément* – dans l'œuvre d'Evrart de Conty, *Problème d'Aristote* (1341), où il fonctionne comme un adverbe de manière. Il conserve cette fonction jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'elle disparaît sauf dans des expressions argotiques accompagnant des verbes comme *couper* ou *trancher*. L'emploi de *carrément* comme adverbe quantifieur intensif (ou marque de renchérissement, *carrément* + Adj ou + V) est attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle. À son tour, l'adverbe d'énonciation apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle mais ne s'avère pas très fréquent en français contemporain<sup>20</sup>. Enfin, le quatrième emploi de *carrément* (l'emploi interjectif) est très récent : il surgit au XX<sup>e</sup> siècle (*Si nous persistions à prétendre pomper le sujet de géo ou d'espagnol directos sur les pages des manuels ou de nos anti-sèches scientifiques, quelqu'un levait le doigt. Carrément. Ça voulait dire: caftage. Pourritures. Bayon, Le Lycéen, 1987*).

Quant à l'adverbe *étonnamment*, il a été attesté pour la première fois à une date plutôt tardive – la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle – et ayant une valeur d'adverbe

<sup>18</sup>Comme pour *sérieusement*, une analyse quantitative nous a permis d'établir les fréquences suivantes pour *honnêtement* en français contemporain : sur 200 occurrences analysées, 135 correspondent au premier emploi (adverbe de manière), 10 au deuxième emploi (quantifieur intensif) et 55 au troisième emploi (adverbe d'énonciation).

<sup>19</sup>Nous avons également mené une analyse quantitative pour *franchement*, qui nous a permis d'établir les fréquences suivantes en français contemporain : sur 200 occurrences analysées, 83 correspondent au premier emploi (adverbe de manière), 88 au deuxième emploi (quantifieur intensif) et 29 au troisième emploi (adverbe d'énonciation).

<sup>20</sup>Voir aussi Rouanne (2013).

de manière (*Vous me surprenez étonnamment, je n'aurais jamais soupçonné*. Louis-Sébastien Mercier, *La Brouette du vinaigrier*, 1775). L'emploi comme adverbe quantitatif intensif émerge également dans ce siècle (*Vous êtes étonnamment maigre*. Madame de Genlis, *Adèle et Théodore*, 1782), alors que la valeur d'adverbe de phrase (et plus précisément, comme disjonctif de style évaluatif) n'a été étayée qu'au XX<sup>e</sup> siècle (*Étonnamment, je me sentis très proche et de cette rue boueuse, et de ces vieux guerriers condamnés à tomber dans un combat inégal. Non, il n'y avait rien de pathétique dans leur démarche*. Andreï Makine, *Le testament français*, 1995).

Si l'on regarde l'évolution diachronique d'*apparemment*, le premier emploi – datant du XV<sup>e</sup> siècle – est celui d'un adverbe de manière ayant le sens de « visible-ment, manifestement » (*Et se tu le vuelz savoir, regarde les croniques, et tu le verras apparemment*. Juvénal des Ursins, *Audite celi*, 1435); c'est un emploi qui subsiste jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais à la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ce premier sens est presque complètement remplacé par un autre : « selon toute apparence, de toute apparence, de toute évidence », de nos jours disparu (*Et dans la seconde apologie de Justin Martyr, afin que nous ayons aussi la déposition des chrestiens, Abraham est mis entre les barbares. D'où l'on peut apparemment inférer, que ce terme n'estoit pas alors en si mauvais odeur qu'il l'est à présent*. Jean-Louis Guez de Balzac, *Dissertations critiques*, 1654). À côté de ce deuxième sens se développe au XVII<sup>e</sup> siècle un troisième sens : « uniquement en apparence, mais non en réalité » (*C'est ce que Virgile nous fait entendre admirablement, lorsque faisant apparemment succomber Troye sous la puissance et l'artifice des Grecs, il la fait démolir en effet par le même dieu qui l'avait bâtie*. Jacques Esprit, *La Fausseté des vertus humaines*, 1678). Le fonctionnement comme adverbe de phrase modal apparaît dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Cette dame est de votre compagnie, apparemment ?* Florent Carton Dancourt, *La Foire Saint-Germain*, 1711)<sup>21</sup>.

Pour sa part, l'adverbe *décidément* est attesté à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> – une date plutôt tardive – avec le sens de « d'une manière décidée » (*Ils auroient du moins voulu l'étudier eux-mêmes avant de le juger si décidément et si cruellement. Ils auroient tiré de leurs recherches la même[...] Jean-Jacques Rousseau, Rousseau juge de Jean-Jacques*, 1776); cet emploi en tant qu'adverbe de manière demeure rare de nos jours. Le fonctionnement comme adverbe de phrase apparaît également au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Non, non, décidément, je veux que tu t'en ailles*. Jean-François Collin d'Harleville, *L'Optimiste ou l'Homme toujours content*, 1788). En revanche, l'emploi absolu, propre à la langue orale, n'est attesté qu'en français contemporain, et plus concrètement, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Madame de Rénat : *Ta réponse ! Antoinette : Mais oui, ma réponse à M Gilet, vous savez bien . . . que je devais lui donner ce soir . . . ah! Ah! Ah! Décidément*. Madame de Rénat : *Ah! Oui. Eh bien? Raoul: Eh bien? Édouard Pailleron, L'Étincelle*, 1879)<sup>22</sup>.

<sup>21</sup>Pour une diachronie plus détaillée de l'adverbe *apparemment*, voir Anscombe et al. (2009).

<sup>22</sup>Voir Gómez-Jordana (2010).

Enfin, la première apparition de l'adverbe *seulement* date du XII<sup>e</sup> siècle (*Or entent bien; dirai le dont, si la retien. D'une beste ai oÿ parler: quant primes doit par terre alera quatre piez vet longuement, et puis a trois tant seulement; o les trois vet grant aleüre. Roman de Thèbes*, 1150). En ancien français, cet adverbe apparait aussi sous les graphies *sulement* (*Vus fuiez trop vilainement Ki fuiez pur mei sulement. Roman de Brut*, 1155) et *solement* (attestée déjà en 1130 : *Toz les fesistes al deluge finer. N'en eschapa fors seulement Noé, Et si trei fill, et chascuns ot sa pe. Le couronnement de Louis*). Ces premiers emplois correspondent tous à l'usage comme adverbe intégré à la proposition focalisateur, et on peut en trouver de nombreuses occurrences en ancien français (239 occurrences pour *seulement*, 118 pour *solement* et 38 pour *sulement* dans la base *Frantext* en ancien français). À leur tour, les emplois conjonctifs datent tous deux du XVI<sup>e</sup> et apparaissent de façon presque simultanée; l'emploi restrictif (*Si je racontoye les sottés fables qu'ils ont semées de moy il y auroit danger que je ne m'envelopasse en leur sottise. Seulement je diray ce mot que s'i fault que la cause de l'Evangile soit tenue mauvaise et condamnée selon que noz adversaires seront hardiz et impudens à mentir, que ceulx qui font des jugemens si cornuzse plaignent à tort des scandales lesquels ils appetent et attirent de leur bon gré. Jean Calvin, Des scandales*, 1550) tout comme l'emploi concessif (*Ilz ne nous inviterent à boyre, ne à manger. Seulement, en longue multiplication de doctes reverences, nous dirent qu'ilz estoient tous à nostre commendement, en payant. François Rabelais, Le Quart Livre*, 1552) surgissent en français préclassique et restent d'usage jusqu'à nos jours.

Le **Tableau 2** combine les données issues de l'analyse synchronique et les données issues de l'analyse diachronique :

Si nous comparons les dates d'apparition des différents usages, nous pouvons constater que les premiers emplois (adverbes de manière) surgissent à des dates très variées : elles recouvrent une vaste période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous retrouvons certains adverbes (*honnêtement, franchement, seulement*) déjà dans les plus anciens textes de la littérature française (*Roman d'Alexandre, Roman de Thèbes, Roman de Brut*), sous des graphies hétérogènes (*(h)onestement, honnestement, honnêtement; seulement, sulement, solement; franchement, franchement*), alors que d'autres adverbes (*étonnamment, décidément*) n'apparaissent que six siècles plus tard (dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle). Le fait que l'émergence de certains adverbes est attestée à une date précise et que leurs occurrences se multiplient immédiatement à partir de cette date (c'est le cas, par exemple, des premiers emplois de *seulement* ou *étonnamment*) laisse à penser que ces adverbes circulaient déjà régulièrement dans la langue française et que leur existence a été reflétée un peu tardivement dans les textes écrits.

Le deuxième emploi de ces huit adverbes s'est généralement développé pendant la période du français classique, notamment aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. C'est également à l'époque classique (XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècles) que surgissent les premiers emplois exophrastiques.

La date d'apparition du troisième emploi des huit adverbes étudiés est à son tour très diverse : elle va de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (*sérieusement, seulement*) jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (*étonnamment*); une ample période qui recouvre le français moderne (XVIII<sup>e</sup>–

ADVERBE	Emploi 1	Emploi 2	Emploi 3	Emploi 4
1. <i>sérieusement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière fin XVI <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b> fin XVI <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation) fin XVII <sup>e</sup>	
2. <i>honnêtement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XII <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b> fin XVII <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation) XIX <sup>e</sup>	
3. <i>franchement</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XII <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b> XVI <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation) XVIII <sup>e</sup>	
4. <i>carrément</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XIV <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b> XVII <sup>e</sup>	Adv de phrase <b>disjonctif de style</b> (énonciation) XVIII <sup>e</sup>	Emploi absolu XX <sup>e</sup>
5. <i>étonnamment</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XVIII <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : quantifieur intensif ou de <b>degré</b> XVIII <sup>e</sup>	Adv de phrase ( <b>disjonctif d'attitude</b> : évaluatif) XX <sup>e</sup>	
6. <i>apparemment</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XV <sup>e</sup>	Adv intégré à la proposition : polyphonique fin XVI <sup>e</sup>	Adv de phrase ( <b>disjonctif d'attitude</b> : modal) XVIII <sup>e</sup>	
7. <i>décidément</i>	Adv intégré à la proposition : adv de manière XVIII <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>disjonctif de style</b> (énonciation) XVIII <sup>e</sup>	Emploi absolu (proche de l' <b>interjection</b> ) fin XIX <sup>e</sup>	
8. <i>seulement</i>	Adv de constituant : <b>focalisateur</b> XII <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>conjonctif</b> (restrictif) XVI <sup>e</sup>	Adv de phrase : <b>conjonctif</b> (concessif) XVI <sup>e</sup>	

**Tableau 2:** Analyses synchronique et diachronique des adverbes en *-ment*



XIX<sup>e</sup> siècles) et le français contemporain (fin XIX<sup>e</sup>–XXI<sup>e</sup> siècles). Toutefois, la période d'émergence de la plupart de ces emplois sont le XVIII<sup>e</sup> siècle (*franchement*, *carrément* et *apparemment*) et le XIX<sup>e</sup> siècle (*honnêtement* et *décidément*).

Enfin, le quatrième emploi que connaît seulement l'adverbe *carrément* date du XX<sup>e</sup> siècle et appartient par conséquent à la période du français contemporain. L'autre adverbe qui affiche un emploi interjectif (*décidément*) voit cet usage émerger à la même période (fin XIX<sup>e</sup>).

Les adverbes qui ont eu une formation tardive (*décidément*, *étonnamment*, XVIII<sup>e</sup> siècle) ont paradoxalement connu une évolution beaucoup plus rapide. Ils ont atteint en peu de temps le même stade sémantique que les adverbes apparus, par exemple, en ancien français (*honnêtement*, *franchement*). En dépit de cette apparition tardive, ces adverbes-là ont subi une évolution parallèle à celle des adverbes formés jusqu'à six siècles auparavant. Ainsi ont-ils déployé un premier emploi en tant qu'adverbe intégré à la proposition (adverbe de manière), qui peut avoir presque disparu de nos jours (*décidément*) ou bien demeure d'usage (*étonnamment*); puis, ils ont évolué de l'expression de l'objectif vers l'intensif (devenant adverbe quantifieur intensif) et ont ensuite affiché un fonctionnement comme adverbe de phrase (adverbe d'énonciation – *décidément*; ou bien adverbe évaluatif – *étonnamment*).

En revanche, certains adverbes qui sont apparus très tôt dans la langue française ont mis beaucoup plus longtemps à évoluer vers un deuxième usage. C'est le cas, par exemple, de *honnêtement*, qui a connu son premier emploi (adverbe de manière) au XII<sup>e</sup> siècle et a dû attendre plus de cinq siècles avant que son deuxième emploi (adverbe quantifieur intensif) ne soit attesté (fin XVII<sup>e</sup> siècle).

Le passage du premier au deuxième emploi s'est dans la plupart des cas révélé beaucoup plus lent que le passage du deuxième au troisième emploi. En effet, à partir de nos données, nous pouvons estimer que l'évolution du premier au deuxième emploi a généralement nécessité trois ou quatre siècles, alors que le passage du deuxième au troisième emploi a été attesté juste un ou deux siècles plus tard.

#### 4. GRAMMATICALISATION, SUBJECTIVISATION, INTERSUBJECTIVISATION ET CHAINES SÉMANTIQUES

Une fois les données synchroniques et diachroniques exposées, il est temps d'aborder les processus de subjectivisation et intersubjectivisation entrepris par ces opérateurs. Nous pouvons tout d'abord nous demander si l'évolution des huit adverbes examinés répond à un processus de grammaticalisation et si elle respecte les principales caractéristiques de ce phénomène.

Notons que par grammaticalisation l'on désigne habituellement deux faits différents (Prévost 2006 : 121, Combettes 2008 : 135) :

- un type de changement linguistique, qui peut constituer lui-même un objet d'étude,
- et un cadre théorique, qui s'est formé à partir de l'observation de cet objet d'étude.

Le terme « grammaticalisation » a été créé en 1912 par Antoine Meillet, qui définissait le phénomène comme suit : « La 'grammaticalisation' de certains mots

créée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type d'innovations résulte d'ailleurs de l'usage qui est fait de la langue » (Meillet 1912 : 133). Plus récemment, Elizabeth Traugott soutient que « Grammaticalization [...] is that subset of linguistic changes whereby lexical material in highly constrained pragmatic and morphosyntactic contexts becomes grammatical, and grammatical material becomes more grammatical » (Traugott 1996 : 183)<sup>23</sup>. Ce qui est à souligner dans ces deux définitions est que le changement et la variation sont considérés comme des composantes essentielles (et non des phénomènes marginaux) du système de la langue (Combettes 2008 : 135).

La grammaticalisation peut entraîner des modifications à plusieurs niveaux puisqu'elle traverse tous les niveaux de la langue. Ces modifications ne sont pas le résultat de mécanismes aléatoires, mais présentent des régularités, que nous pouvons illustrer, par exemple, à l'aide des adverbes en *-ment*.

La formation des adverbes en *-ment* a été le résultat d'un processus de grammaticalisation d'origine romane: en protoroman, il s'est produit la coalescence (Lehmann 1995) du substantif latin féminin *mens, mentis* (au sens de l'esprit, l'intention) et d'un adjectif féminin (par ex., *clara*), ce qui a donné une forme adverbiale : *clara mente*, ayant le sens de « dans une intention claire » (Combettes 2008).

Le processus qui a donné lieu à la formation de ces adverbes en *-ment* est un clair exemple de grammaticalisation, car il remplit les principaux critères de ce phénomène :

- il s'est produit un changement de catégorie (recatégorisation ou dégradation, dans le sens de Meillet (1912)) : avec la formation de l'adverbe en *-ment* nous « descendons » de la catégorie nominale et de la catégorie adjectivale à la catégorie adverbiale;
- il y a eu une désémantisation (ou affaiblissement du sens) du substantif latin *mens, mentis*, qui perd sa signification initiale d'esprit ou d'intention;
- il y a également eu une perte d'autonomie du substantif latin *mens, mentis*, qui ne peut plus fonctionner de façon autonome en langue française;
- et enfin, il y a eu une perte phonétique : le [t] et la voyelle finale [e] du substantif *mente* ne se prononcent plus en français dans le cas des adverbes en *-ment*

Une fois établi que la formation des adverbes en *-ment* est le résultat d'une grammaticalisation<sup>24</sup>, nous pouvons nous interroger sur l'évolution de nos huit adverbes : constitue-t-elle également l'aboutissement d'un processus de grammaticalisation ou s'agit-il d'un autre type de changement linguistique ? En d'autres mots, nous pouvons nous demander si le passage de l'adverbe intégré à la proposition à l'adverbe de phrase et, éventuellement, au marqueur discursif représente lui aussi un exemple de grammaticalisation ou non.

<sup>23</sup>Les définitions ainsi que les publications sur la grammaticalisation ont abondé ces derniers temps; pour n'en citer que quelques-unes : Kuryłowicz (1965), Givón (1979), Heine, Claudi et Hünemeyer (1991), Bybee, Perkins et Pagliuca (1994), Haspelmath (1998), etc.

<sup>24</sup>Voir aussi Detges (2015) pour une étude de la grammaticalisation des adverbes en *-mente* dans les langues romanes.

Comme le reflètent Degand et Evers-Vermeul (2015), quatre réponses à cette question sont possibles :

- Les marqueurs discursifs sont le résultat d'un processus de grammaticalisation (Traugott 1995b, Hopper et Traugott, 2003 [1993], etc.).
- Les marqueurs discursifs sont le résultat d'un sous-type particulier de grammaticalisation appelé pragmatization (Barth-Weingarten et Couper-Kuhlen 2002, cités par Degand et Evers-Vermeul (2015)).
- Les marqueurs discursifs sont le résultat d'un processus autre que la grammaticalisation, appelé pragmatization (Erman et Kotsinas 1993, cités par Degand et Evers-Vermeul (2015)).
- Les marqueurs discursifs sont le résultat d'un phénomène complètement différent (ni grammaticalisation ni pragmatization) (Waltereit 2006, cité par Degand et Evers-Vermeul (2015)).

La réponse à cette question est tributaire de la conception que l'on se fait de la grammaire : en effet, elle pivote autour de l'acceptation ou non des aspects pragmatiques et contextuels dans notre conception de la grammaire. À ce propos je partage le point de vue d'Elizabeth Traugott, qui estime que la grammaire comporte une composante pragmatique (car des catégories grammaticales – comme, par exemple, le temps verbal – jouent un rôle pragmatique), et les marqueurs discursifs en font partie<sup>25</sup>.

Il se pose à présent la question des caractéristiques de l'évolution de ces opérateurs : sont-elles les mêmes que celles d'autres cas de grammaticalisation ou a-t-on affaire à des caractéristiques différentes?

L'une des hypothèses les plus fortement associées à la grammaticalisation est celle de l'unidirectionnalité (i.e., un élément linguistique grammaticalisé deviendra toujours plus grammatical, et non l'inverse)<sup>26</sup>. Pour Lehmann (1995), cette hypothèse est liée non seulement à une perte d'autonomie de l'élément linguistique en question, mais aussi à une réduction de sa portée syntaxique, et de ce fait l'apparition des marqueurs discursifs ne rentre pas dans le cadre de la grammaticalisation.

Dans son article, Traugott (1995b) admet que l'évolution des marqueurs discursifs ne répond pas strictement à certains mécanismes qu'on a longtemps jugés comme propres à la grammaticalisation (notamment, les trois mécanismes que je viens

---

<sup>25</sup>À l'opposé de cette vision de la grammaire et de l'évolution des marqueurs discursifs nous pouvons situer des auteurs comme, par exemple, Waltereit qui « firmly defends the view that discourse markers do not satisfy the criterion of grammatical obligatorification, “for the simple reason that their source constructions are not integrated into a structure of sentence grammar”. Discourse markers are (by definition) optional elements of discourse structure » (Waltereit 2002 : 1007).

<sup>26</sup>Même si cette hypothèse est l'une des plus fortement associées à la grammaticalisation, elle ne suscite pas le consensus parmi les spécialistes; il existe encore de nos jours une discussion à ce sujet qui reste loin d'être achevée; voir par exemple, Prévost (2006), Ramat (1992), Norde (2009), ou encore Willis (2017).

d'énoncer : l'unidirectionnalité, la perte d'autonomie et la réduction de la portée syntaxique). Cette auteure constate toutefois que l'apparition des marqueurs discursifs remplit d'autres critères bien connus de la grammaticalisation : d'un point de vue syntaxique, les marqueurs discursifs subissent une recatégorisation, puisque l'adverbe abandonne sa place intrapredicative et à portée étroite pour se situer en tête de phrase et développer une portée beaucoup plus large (normalement exophrastique). Comme le signalent Combettes et Kuyumcuyan (2007 : 77), le détachement en tête de l'énoncé est sans doute la caractéristique la plus nette du changement de catégorie<sup>27</sup>. Il faut, néanmoins, noter que le passage d'une catégorie à une autre est progressif et que les limites sont parfois difficiles à tracer. D'un point de vue sémantique, il se produit toujours chez les marqueurs discursifs un changement du concret vers l'abstrait (donc un affaiblissement du sens ou désémantisation). Pour Traugott, l'unidirectionnalité dans le cas de l'échelle adverbiale (*adverbial cline*) doit justement être comprise ainsi : comme le glissement progressif d'une référence concrète et spécifique (de l'adverbe intrapredicatif) vers une référence plus générale et abstraite (du marqueur discursif). Cette généralisation de la signification est souvent accompagnée d'une augmentation de la subjectivité de ces unités, fréquemment liée à l'attitude du locuteur (subjectivisation)<sup>28</sup>. Comme l'observe Combettes (2008 : 140), grâce au processus de subjectivisation, la signification de ces unités évolue en passant du monde de la référence au monde du locuteur; c'est-à-dire la signification d'une unité évolue vers la subjectivité du locuteur vis-à-vis du contenu de sa proposition. Le phénomène de subjectivisation répond à une propriété de la langue – que Traugott perçoit comme une tendance très générale – qui permet d'exprimer à travers des énoncés l'attitude et les volontés du locuteur grâce à des termes qui ne portaient pas en soi de charge subjective initialement (Marchello-Nizia 2009).

Comme nous avons pu le constater, les adverbes analysés ont connu une évolution d'un sens premier dénotant généralement la manière dont l'action verbale a été accomplie vers un deuxième sens désignant soit un degré plus élevé que la moyenne du contenu du verbe ou de l'adjectif qu'ils accompagnent (adverbes quantifieurs intensifs), soit l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énonciation (adverbes d'énonciation)<sup>29</sup>. Vint ensuite un troisième (et encore un quatrième) sens toujours lié à l'attitude du locuteur à l'égard de son propre acte énonciatif (disjonctifs de style : adverbes d'énonciation) ou bien du contenu de l'énoncé (disjonctifs d'attitude : adverbes modaux et évaluatifs). Non seulement les caractéristiques syntaxiques et sémantiques de chacun de ces emplois sont différentes (voir la section 2), mais le sens de ces adverbes a évolué dans tous les cas d'une signification « objective »

---

<sup>27</sup>De façon analogue, la position finale détachée (donc extraphrastique) représenterait également un net indice du changement de catégorie.

<sup>28</sup>« 'Subjectification' refers to a pragmatic-semantic process whereby 'meanings become increasingly based in the speaker's subjective belief state / attitude toward the proposition', in other words, towards what the speaker is talking about » (Traugott 1995a: 31).

<sup>29</sup>Seul l'adverbe *seulement* échappe à cette régularité.

(dénotant la manière de l'action verbale) à un sens plus abstrait et de plus en plus rattaché à la subjectivité du locuteur.

Les seuls deux critères que la classe des marqueurs discursifs dans son ensemble ne respecteraient pas sont la perte d'autonomie et la réduction de leur portée syntaxique.

Concernant cette dernière caractéristique, Tabor et Traugott (1998) notent que la grammaticalisation peut prendre une double direction : la portée syntaxique d'un élément grammaticalisé peut diminuer ou bien au contraire augmenter (comme c'est le cas, par exemple, des formes adverbiales devenus des marqueurs discursifs, y compris nos huit opérateurs). Même si aucune des deux possibilités ne s'est avérée universelle, il existe des raisons de préférer comme hypothèse l'augmentation de la portée syntaxique; entre autres, elle opère dans un nombre étonnamment élevé de cas (et même dans certains qui à l'origine étaient considérés comme des exemples de réduction de la portée syntaxique); d'autre part, elle reste plus cohérente avec la conception de l'unidirectionnalité défendue par Traugott (1995b)<sup>30</sup>.

Quant à l'interaction entre les aspects syntaxiques et les aspects sémantico-pragmatiques lors de l'évolution des marqueurs discursifs, la diachronie montre que l'adverbe devient de plus en plus subjectif et qu'il occupe une position de plus en plus éloignée du verbe de la phrase, jusqu'à pouvoir se retrouver en position frontale détachée (c'est-à-dire, en indépendance totale du verbe de la phrase et du contenu de l'énoncé). Dans son étude sur six adjectifs de différence en anglais (*different, distinct, diverse, several, sundry* et *various*), Breban (2008) reprend l'hypothèse d'Adamsom (2000) selon laquelle la grammaticalisation de certains éléments linguistiques au sein du groupe nominal entraîne un déplacement vers la gauche de l'élément en question et signale alors que « It can be expected that those elements exhibiting subjectification in other types of phrases such as the verbal phrase display a similar leftward movement in English » (Breban 2008 : 298).

Mon analyse de l'évolution de huit adverbes français vient corroborer cette hypothèse : la classe adverbiale rend également compte de ce lien entre l'augmentation de la valeur subjective de l'adverbe et le déplacement vers la gauche de l'énoncé. À ce sujet, plusieurs auteurs postulent que le changement sémantique suit le changement syntaxique (Degand et Fagard 2011)<sup>31</sup> ou bien l'accompagne (Hopper et Traugott 1993<sup>32</sup>, Fagard et Sarda 2014<sup>33</sup>). Ce qui, en tout cas, est certain est qu'il

<sup>30</sup> « Furthermore, there is a diachronic-theoretical reason to prefer the C-command Scope increase hypothesis over scope-decrease hypothesis: it is more consistent with independently motivated evidence for unidirectionality in pragmatic/semantics and statistical distributional change. [...] The change from being less abstract to more abstract is also naturally correlated with grammatical scope because more abstract meanings apply to a wider variety of circumstances » (Tabor and Traugott 2010 : 262).

<sup>31</sup> « Semantic meaning is driven by syntactic position changes position changes which gradually evolve over time » (Degand et Fagard 2011 : 29).

<sup>32</sup> « In general it can be shown that meaning change accompanies rather than follows syntactic change » (Hopper et Traugott 1993 : 27).

<sup>33</sup> « In all three cases, our study shows a coupled change in syntax and semantics » (Fagard et Sarda 2014).

n'y pas d'évidence que le changement sémantique précède le changement syntaxique (Heine, Claudi et Hünemeyer 1991<sup>34</sup>).

Grâce à son déplacement vers la gauche de l'énoncé et à la sémanticisation de valeurs initialement pragmatiques, le marqueur discursif peut exercer une portée exophrastique depuis plusieurs positions syntaxiques – toujours extrapredicatives –, sans avoir nécessairement à se situer en tête de phrase. Certes, de par son statut cognitif singulier, la position initiale constitue un endroit privilégié pour les changements catégoriels ainsi que pour l'émergence des marqueurs discursifs (Sarda et al. 2014)<sup>35</sup>; toutefois, la relation entre la position et la portée d'un adverbe n'a jamais été univoque ou déterministe (voir Crompton 2006, à propos de *if-clauses* et *to-clauses* de la langue anglaise, et Degand et Fagard 2011, à propos de *alors* en français)<sup>36</sup>.

Jusqu'à ce moment j'ai le plus souvent parlé de subjectivisation comme le phénomène subi par les unités adverbiales examinées. Dans un souci de rigueur, je devrais parler d'un double phénomène : subjectivisation et intersubjectivisation. En effet, la diachronie des marqueurs discursifs implique souvent un changement sémantique d'une caractérisation objective du monde vers des significations concernant l'expression de l'attitude du locuteur (subjectivisation) et ensuite vers des significations plutôt liées à l'interaction locuteur / interlocuteur (intersubjectivisation).<sup>37</sup> Selon Traugott, le changement de signification s'initie quand le contenu sémantique codé dans une unité linguistique est enrichi des valeurs pragmatiques contextuelles; la subjectivisation advient lorsque ces nouvelles valeurs pragmatiques sont conventionnellement associées à l'unité linguistique (Cuyckens et al. 2010 : 5). De façon analogue, le phénomène d'intersubjectivisation s'initie lorsqu'il se produit un changement des valeurs pragmatiques véhiculées par une unité linguistique et est complété lorsque ces valeurs deviennent systématiquement associées à l'unité en question. L'hypothèse de Traugott (2010 : 29) est que subjectivisation et intersubjectivisation demandent – dans le cadre de la négociation de la signification entre locuteur et interlocuteur – une réanalyse des valeurs pragmatiques véhiculées par l'unité

<sup>34</sup> « We found no evidence that “conceptual / semantic shift precedes morphosyntactic and phonological shift” » (Heine et al. 1991: 213, 260).

<sup>35</sup> « Because of its particular cognitive status, the initial position codes instructions which (are there to) guide the interpretation of the reader. This could be described in terms of grammaticalization of the position, and may explain why the initial position tends to be a privileged locus for categorical changes and for the emergence of both (Inter)subjective Discourse Markers and Discourse Structuring Markers (connectives and framing adverbials) » (Sarda et al. 2014: 32).

<sup>36</sup> « Most studies of *alors* try to show that there is a relation between the position of initial, medial, final *alors* and its meaning, although this relation is neither univocal nor deterministic » (Degand et Fagard 2011: 15).

<sup>37</sup> « The diachronic development of discourse markers often involves a process of ‘(inter) subjectification’ (Traugott and Dasher 2002), a shift from meanings pertaining to the characterization of the objective world first to meanings involving the expression of personal attitudes of the speaker (subjectification) and then to meanings linked to the speaker-hearer interactions (i.e., intersubjectification) » (voir Evers-Vermeul et al. 2011: 446).

linguistique qui deviendront plus tard des contenus sémantiquement codés. L'auteure considère que l'intersubjectivisation découle sémantiquement de la subjectivisation, de sorte que l'on peut établir une échelle de l'(inter)subjectivisation des unités linguistiques : 'Non / peu subjectivisés > subjectivisés > intersubjectivisés' (Traugott 2010 : 36).

Remarquons en outre que grammaticalisation et (inter)subjectivisation constituent des phénomènes indépendants, car : « Not all grammaticalization is equally likely to involve equal degrees of subjectification, and some may involve little or no subjectification » (Traugott 2010 : 40). Ceci dit, il existe une relation étroite entre subjectivisation et grammaticalisation puisque cette dernière concerne, entre autres, le développement de marqueurs discursifs servant à exprimer la subjectivité du locuteur; la relation entre intersubjectivisation et grammaticalisation se révèle moins fréquente étant donné que la première « largely involves expressions of politeness, and cross-linguistically these tend to be associated with lexical choices rather than with grammatical ones » (Traugott 2010 : 61). L'adverbe *apparemment* peut, par exemple, illustrer ce phénomène d'intersubjectivisation, puisque dans son deuxième emploi, signifiant « en apparence Adj, mais en réalité non-Adj », il reprend la voix d'autres locuteurs ayant affirmé préalablement le contenu de l'adjectif qu'il accompagne.

Les adverbes de cette étude remplissent, en somme, les principales conditions de la grammaticalisation (à savoir, recatégorisation, augmentation de la portée syntaxique, passage du concret vers l'abstrait, généralisation du sens, enrichissement pragmatique, unidirectionnalité) et ont bel et bien connu des processus de subjectivisation et d'intersubjectivisation. La catégorie adverbiale, et tout particulièrement les adverbes pouvant exprimer un haut degré d'une qualité – comme c'est le cas, par exemple, de *franchement*, *carrément*, *sérieusement*, *étonnamment* et même *honnêtement* –, semble être une classe spécialement apte à subir ces phénomènes.

Il ne reste à présent qu'à examiner les mécanismes linguistiques grâce auxquels ces processus ont été accomplis. L'analyse diachronique de nos huit opérateurs a révélé des parcours sémantiques relativement stables, ainsi que dégagé un certain nombre de chaînes sémantiques (Heine et al. 1991, Heine et Kuteva 2002). En effet, en accord avec la conception de Heine, je désigne par « chaîne sémantique » la structure linéaire et directionnelle, pouvant être décrite comme un continuum, une échelle ou bien une chaîne, qu'ont parcourue ces unités linguistiques sur le plan sémantique pendant leur évolution historique<sup>38</sup>. La chaîne sémantique reflète notamment ce qui est arrivé à ces unités lors du passage du « concret » à l'« abstrait » et permet parallèlement de reconstruire tout le processus<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> « In the synchronic state of a given language, these developments are reflected in the form of a grammaticalization chain, that is, a linear structure, that may be described as either a continuum, a scale, or a chain », Heine et al. (1991 : 138).

<sup>39</sup> Et « Grammaticalization chains reflect linguistically what has happened on the way from more “concrete” to more “abstract” contents, and they make it possible to reconstruct that process » Heine et al. (1991 : 221).

Si nous regardons de près l'évolution sémantique des huit opérateurs discursifs analysés, nous pouvons aisément identifier les cinq chaînes sémantiques suivantes:

1. Adverbe de **manière** > Adverbe de degré > Adverbe d'énonciation > Interjection [ex. *carrément, franchement, sérieusement, honnêtement*]
2. Adverbe de **manière** > Adverbe d'énonciation > Interjection [ex. *décidément*].
3. Adverbe de **manière** > Adverbe de degré > Adverbe évaluatif [ex. *étonnamment*].
4. Adverbe de **manière** > Adverbe de constituant polyphonique > Adverbe modal épistémique [ex. *apparemment*].
5. Adverbe focalisateur > Adverbe conjonctif > Adverbe conjonctif [ex. *seulement*].

De ces cinq chaînes sémantiques la plus commune est celle où l'adverbe a comme valeur première un emploi en tant qu'adverbe de manière, évolue vers l'adverbe intensif (ou de degré) et devient ensuite un adverbe d'énonciation. C'est le cas des adverbes *honnêtement, sérieusement, franchement* et *carrément* (qui continue, lui, son évolution jusqu'au stade interjectif). Comme le signale Anscombe (2009), les adverbes quantifieurs intensifs (ou de degré) et les adverbes d'énonciation présentent certains points communs, en particulier celui d'impliquer fortement le locuteur : ils laissent transparaître l'attitude énonciative du locuteur. De ce fait ils intègrent la classe sémantique qu'Anscombe (2009) a justement dénommée « marqueurs d'attitude énonciative ».

Une variante de cette chaîne sémantique est celle où l'adverbe de manière ne connaît pas un emploi intensif (ou de degré) et passe « directement » de l'adverbe de manière (intégré à la proposition) à l'adverbe d'énonciation (*décidément*).

D'autres chaînes sémantiques qui ont été également décelées dans le passage de l'adverbe intégré à la proposition au marqueur discursif sont :

- celle où l'adverbe de manière évolue vers l'intensif (adverbe de degré) et puis vers un adverbe de phrase évaluatif (*étonnamment*);
- celle où l'adverbe de manière évolue vers un adverbe polyphonique avant de devenir un adverbe de phrase modal épistémique (*apparemment*);
- et celle où l'adverbe de manière affiche un premier emploi conjonctif pour ensuite déployer un deuxième emploi conjonctif (*seulement*).

Il faut remarquer qu'un même stade de la chaîne sémantique peut donner lieu par la suite à des résultats divergents (adverbe de degré > adverbe d'énonciation vs. adverbe de degré > adverbe évaluatif).

Notons également que deux de ces chaînes ne sont suivies que par un seul opérateur (adverbe de **manière** > adverbe de constituant polyphonique > adverbe modal épistémique : *apparemment*, et adverbe focalisateur > adverbe conjonctif > adverbe conjonctif : *seulement*).

En guise de conclusion, on peut affirmer que ces chaînes sémantiques viennent, d'une part, préciser la réalisation diachronique de l'échelle adverbiale (*adverbial cline*)<sup>40</sup> postulée par Traugott (1995b); et, d'autre part, l'unidirectionnalité de ces

<sup>40</sup>Clause internal Adverbial > Sentence Adverbial > Discourse Particle (of which Discourse Markers are a subtype).



chaines constitue un argument de plus en faveur de l'hypothèse sur la subjectivisation des marqueurs discursifs adoptée par cette auteure (puisqu'ils évoluent toujours de l'adverbe de manière vers l'intensif puis vers l'adverbe d'énonciation ou bien évaluatif, et jamais dans le sens inverse).

## 5. CONCLUSION

Après avoir analysé les emplois, les propriétés les plus saillantes et l'évolution diachronique de huit adverbes en *-ment* de la langue française contemporaine, je suis en mesure d'affirmer que leur évolution répond aux conditions établies par Traugott (1995b) pour la grammaticalisation. Outre une première grammaticalisation ayant eu comme conséquence leur formation, ces adverbes ont subi plus récemment un deuxième processus de grammaticalisation, qui leur a permis de passer de l'expression « objective » de la manière dont est accomplie une action verbale à l'expression d'une attitude subjective du locuteur ou bien à une attitude liée à l'interaction de celui-ci avec l'interlocuteur.

Même si ce deuxième processus de grammaticalisation n'honore pas certains critères syntaxiques longtemps jugés comme propres à la grammaticalisation, il respecte en revanche la plupart des propriétés signalées pour le phénomène; à savoir la recatégorisation, l'augmentation de la portée syntaxique, le passage du concret vers l'abstrait, la généralisation du sens, l'enrichissement pragmatique, et l'unidirectionnalité (dans le sens de Traugott (1995b)).

Par ailleurs, ces huit adverbes ont montré certaines régularités sémantiques dans leur diachronie, ce qui a permis d'identifier une série de chaînes sémantiques évoluant toujours dans une même direction (la plus commune étant celle qui va de l'adverbe de manière à l'adverbe d'énonciation en passant par l'adverbe de degré, jamais l'inverse).

Il serait sans doute intéressant de poursuivre à l'avenir cette recherche dans deux directions différentes et néanmoins complémentaires : élargir l'analyse à d'autres adverbes en *-ment* du français contemporain afin de vérifier si leur évolution répond aux critères présentés dans cet article, et lancer une étude contrastive de l'évolution de ces unités dans d'autres langues romanes (par exemple, l'espagnol). C'est justement la tâche à laquelle je m'attèlerai bientôt.

## RÉFÉRENCES

- Álvarez-Prendes, Emma. 2013. Entité lexicale : *de toute façon*. Dans *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 91–96. Berne : Peter Lang.
- Álvarez-Prendes, Emma. 2016. Différents types d'emplois et propriétés de l'adverbe *sérieusement* en français contemporain. *Scolia* 30 : 89–103.
- Álvarez-Prendes, Emma. 2018a. Entité lexicale : *honnêtement*. Dans *Opérateurs discursifs du français 2*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 263–277. Berne : Peter Lang.

- Álvarez-PrenDES, Emma. 2018b. Entité lexicale : *sérieusement*. Dans *Opérateurs discursifs du français 2*, sous la direction de Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 347–359. Berne : Peter Lang.
- Álvarez-PrenDES, Emma. 2018c. Polyfonctionnalité adverbiale, grammaticalisation et subjectivisation : le cas de *sérieusement*, *seriamente* et *en serio*. *Zeitschrift für Romanische Philologie* 134(2) : 471–486.
- Álvarez-PrenDES, Emma. 2019. Le triple fonctionnement de l’adverbe *honnêtement* en français contemporain. Propriétés et liens avec les marqueurs d’attitude énonciative. *Journal of French Language Studies*, 29(1) : 93–111.
- Anscombe, Jean-Claude. 2009. Présentation. *Langue française* 161 : 3–8.
- Anscombe, Jean-Claude. 2013. Entité lexicale : *apparemment*. Notice diachronique. Dans *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 49–62. Berne : Peter Lang.
- Anscombe, Jean-Claude, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, dir. 2013. *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne : Peter Lang.
- Anscombe, Jean-Claude, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, dir. 2018. *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne : Peter Lang.
- Anscombe, Jean-Claude et Oswald Ducrot. 1976. Deux *mais* en français. *Langages* 42 : 5–27.
- Anscombe, Jean-Claude, Alvaro Arroyo, Caroline Fouilloux, Sonia Gomez et Amalia Rodriguez. 2009. Indices et attitudes énonciatives : le cas de *apparemment*. *Langue française* 161(1) : 39–58.
- Bango de la Campa, Flor. 2018. Diachronie des opérateurs sémantico-pragmatiques : la part des dictionnaires. Dans *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombe, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 421–478. Berne : Peter Lang.
- Barth-Weingarten, Dagmar et Elizabeth Couper-Kuhlen. 2002. On the development of final *though*. A case of grammaticalization? Dans *New Reflections on Grammaticalization*, sous la direction de Ilse Wischer et Gabriele Diewald, 345–361. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Bybee, Joan, Revere Perkins et William Pagliuca. 1994. *The evolution of grammar: Tense, aspect, and modality in the languages of the world*. Chicago: University of Chicago Press.
- Breban, Tine. 2008. Grammaticalization, subjectification and leftward movement of English adjectives of difference in the noun phrase. *Folia Linguistica* 42(2) : 259–306.
- Combettes, Bernard. 2008. Théories du changement et variations linguistiques : la grammaticalisation. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 137–138 : 135–145.
- Combettes, Bernard et Annie Kuyumcuyan. 2007. La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur vérité. *Langue française* 156 : 76–92.
- Crompton, Peter. 2006. The effect of position on the discourse scope of adverbials. *Text and Talk* 26(3) : 245–79.
- Cuyckens, Hubert, Kristin Davidse et Lieven Vandelanotte. 2010. Introduction. Dans *Subjectification, intersubjectification and grammaticalization*, sous la direction de Kristin Davidse, Lieven Vandelanotte et Hubert Cuyckens, 29–70. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Degand, Liesbeth et Jacqueline Evers-Vermeul. 2015. Grammaticalization or pragmaticalization of discourse markers ? More than a terminological issue. *Journal of Historical Pragmatics* 16(1) : 59–85.

- Degand, Liesbeth et Benjamin Fagard. 2011. *Alors* between discourse and grammar: The role of syntactic position. *Functions of Language* 18(1) : 29–56.
- Detges, Ulrich. 2015. The Romance adverbs in *–mente* : a case study in grammaticalization. Dans *HSK word-formation. An international handbook of the languages of Europe*, sous la direction de Peter O. Müller, Ingeborg Ohnheiser, Susan Olsen et Franz Rainer, 1–21. Berlin : Mouton De Gruyter.
- Donaire, María Luisa. 2013a. Introduction. Dans *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 1–8. Berne : Peter Lang.
- Donaire, María Luisa. 2013b. Entité lexicale : *seulement*. Notice diachronique. Dans *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Pierre Patrick Haillet, 173–190. Berne : Peter Lang.
- Dostie, Gaétane et Claus D. Pusch. 2007. Présentation. Les marqueurs discursifs. Sens et variation. *Langue française* 154 : 3–12.
- Ducrot, Oswald, Danièle Bourcier, Sylvie Bruxelles, Anne-Marie Diller *et al.*, 1980. *Les mots du discours*. Paris : Éditions de Minuit.
- Erman, Britt and Ulla-Britt Kotsinas. 1993. Pragmaticalization: The Case of *ba'* and *you know*. *Studier i Modern Språkvetenskap* 10: 76–93
- Evers-Vermeul, Jacqueline, Liesbeth Degand, Benjamin Fagard, Liesbeth Mortier. 2011. Historical and comparative perspectives on subjectification : A corpus-based analysis of Dutch and French causal connectives. *Linguistics* 49(2): 445–478.
- Fagard, Benjamin et Laure Sarda. 2014. From local adverbials to discourse markers: Three case studies in the diachrony of French. Dans *Adverbials in use: From predicative to discourse functions*, sous la direction de Laure Sarda, Shirley Carter-Thomas, Michel Charolles et Benjamin Fagard, 203–238. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.
- Givón, Talmy. 1979. From discourse to syntax: Grammar as a processing strategy. Dans *Syntax and Semantics 12 : Discourse and semantics*, sous la direction de Talmy Givón, 81–114. New York : Academic Press.
- Gómez, Jordana et Sonia Ferary. 2010. L'évolution diachronique des adverbes *justement /justamente, apparemment /aparentemente, décidément /decididamente* en français et en espagnol. *Vox románica* 69 : 206–231.
- Guimier, Claude. 1996. *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*. Paris : Ophrys.
- Haspelmath, Martin. 1998. Why is grammaticalization irreversible? *Linguistics* 37(6), 789–798.
- Heine, Bernd, Ulrike Claudi et Friederike Hünemeyer. 1991. *Grammaticalization. A conceptual framework*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Heine, Bernd et Tania Kuteva. 2002. *World lexicon of grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hermoso Mellado-Damas, Adelaida. 2011. Étude des adverbes *décidément / decididamente...* et quelques autres. *Revue Française de Linguistique Appliquée* 16(2) : 9–23.
- Hermoso Mellado-Damas, Adelaida. 2012. Une approche polyphonique de deux adverbes d'énonciation : *franchement* et *sincèrement*. Dans *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*, sous la direction de Jean-Claude Anscombre, Amalia Rodríguez Somolinos et Sonia Gómez-Jordana, 71–85. Paris : ENS Éditions.
- Hopper, Paul J. et Elizabeth Closs Traugott. 1993. *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Kuryłowicz, Jerzy. 1965. The evolution of grammatical catégories. *Diogenes* 13(51) : 55–71.
- Lehmann, Christian. 1995. *Thoughts on grammaticalization*. Munich : Lincom Europa.

- Marchello-Nizia, Christiane. 2009. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Louvain-la-Neuve: De Boeck-Duculot.
- Meillet, Antoine. 1912. L'évolution des formes grammaticales. Dans *Linguistique historique et linguistique générale*, sous la dir. d'Antoine Meillet, 131–148. Paris : Champion.
- Molinier, Christian. 1990. Une classification des adverbes *en –ment*, *Langue française* 88 : 28–40.
- Molinier, Christian et Françoise Levrier. 2000. *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*. Genève : Droz.
- Norde, Muriel. 2009. *Degrammaticalization*. Oxford : Oxford University Press.
- Prévost, Sophie. 2006. Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : Des relations complexes. *Les cahiers de praxématique* 46, 121–139. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée. <halshs-00087998>
- Ramat, Paolo. 1992. Thoughts on degrammaticalization. *Linguistics* 30(3): 549–560.
- Rouanne, Laurence. 2013. Description polyphonique d'un marqueur d'attitude énonciative : *carrément*. Dans *Représentations du sens linguistique V*, sous la direction de Pierre Larrivée et Dominique Lagorgette, 161–182. Chambéry : Presses de l'Université de Savoie.
- Sarda, Laure, Shirley Carter-Thomas, Benjamin Fagard et Michel Charolles. 2014. *Adverbials in use: From predicative to discourse functions*. Louvain-la-Neuve : Presses Universitaires de Louvain.
- de Saussure, Ferdinand. 2006. *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot. [1916]
- Schlyter, Suzanne. 1977. *La place des adverbes en –ment en français*. Thèse de doctorat. Constance : Université de Constance.
- Tabor, Whitney et Elizabeth Closs Traugott. 1998. Structural scope expansion and grammaticalization. Dans *The limits of grammaticalization*, sous la direction de Anna Giacalone Ramat et Paul J. Hopper, 230–272. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Traugott, Elizabeth Closs. 1995a. Subjectification in grammaticalisation. Dans *Subjectivity and subjectivisation*, sous la direction de Dieter Stein et Susan Wright, 31–54. Cambridge : Cambridge University Press.
- Traugott, Elizabeth Closs. 1995b. The role of the development of discourse markers in a theory of grammaticalization. Paper given at the International Conference on Historical Linguistics 12, Manchester.
- Traugott, Elizabeth Closs. 1996. Grammaticalization and lexicalization. Dans *Concise encyclopedia of syntactic theories*, sous la direction de Katherine Brown et Jim Miller, 181–187. Oxford : Pergamon.
- Traugott, Elizabeth Closs. 2010. (Inter)subjectivity and (inter)subjectification. Dans *Subjectification, intersubjectification and grammaticalization*, sous la direction de Kristin Davidse, Lieven Vandelanotte et Hubert Cuyckens, 29–70. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Traugott, Elizabeth Closs et Richard B. Dasher. 2002. *Regularity in semantic change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Willis, David. 2017. Degrammaticalization. In *The Cambridge Handbook of Historical Syntax*, ed. Adam Ledgeway and Ian Roberts, 28–48. Cambridge: Cambridge University.

#### BASE DE DONNÉES CONSULTÉE

Base textuelle *FRANTEXT*, ATILF - CNRS et Université de Lorraine. Site internet : <<http://www.frantext.fr>> Version décembre 2016 [dernière consultation : 10.12.2020]